Conditions générales d'utilisation de l'ENT LEO

L'ENT est un dispositif qui permet un accès unifié et sécurisé à un ensemble de services et de ressources numériques différenciés selon le profil de l'utilisateur.

Article 1 • Conditions d'accès au Service

Tout utilisateur de la communauté éducative peut bénéficier d'un accès à l'ENT après acceptation des conditions générales d'utilisation.

L'établissement décide, en fonction de ses objectifs pédagogiques et de ses capacités techniques, des services qu'il accorde à chaque utilisateur.

Le droit d'accès de l'utilisateur à l'ENT est personnel, incessible et lié à son appartenance à la communauté éducative de l'établissement.

L'accès à l'ENT est soumis à une identification préalable de l'utilisateur, à l'aide d'un identifiant et d'un code d'activation communiqués par l'établissement. Ces éléments de connexion sont strictement personnels et confidentiels. Leur usage ne peut en aucun cas être cédé à un tiers à quelque titre que ce soit. L'utilisateur est responsable de leur conservation et de l'utilisation qui peut en être faite. Il s'engage à signaler au chef d'établissement et à l'assistance de l'ENT toute tentative de violation, perte ou anomalie relative à une utilisation de ses codes d'accès personnels. Il s'engage à ne jamais quitter un ordinateur sans s'être déconnecté de l'ENT. Dans cette hypothèse, l'utilisateur est seul responsable de sa négligence et des dommages qu'elle pourrait engendrer.

Article 2 • Respect de la législation et des convenances

L'utilisateur s'engage à respecter la législation¹ en vigueur et les règles de bonne conduite dans l'usage des moyens numériques de communication et de publication.

Notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, des lois relatives :

- à la propriété littéraire et artistique ;
- à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- à la protection de la vie privée et du droit à l'image d'autrui ;
- aux droits de l'homme en s'assurant de ne pas envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire et de manière générale à ne pas diffuser d'informations présentant un caractère délictueux.

Les ressources numériques en ligne mises à disposition des utilisateurs dans l'ENT doivent être utilisées dans le respect du code de la propriété intellectuelle notamment en matière de consultation, reproduction, projection...

¹ Article 462-2 à 462-9 du Code Pénal

Article 3 • Bon usage et respect de la déontologie

L'ENT LEO est réservé à un usage conforme aux principes du service public de l'éducation. En ce sens, les utilisateurs doivent utiliser l'ENT strictement à des fins pédagogiques, éducatives, d'apprentissage, administratives et de vie scolaire.

L'utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait de l'ENT. Il s'engage à ne pas perturber volontairement son fonctionnement.

L'utilisateur s'engage à effectuer une utilisation rationnelle et loyale des services de l'ENT dans le respect des principes de neutralité philosophique, religieuse, politique, commerciale et de laïcité et par conséquent, s'abstenir de tout usage de l'ENT à des fins de publicité, de propagande ou de prosélytisme.

L'utilisateur devra informer le chef d'établissement d'un agissement susceptible de porter atteinte à ses droits, aux droits de la Région ou aux droits des tiers.

Article 4 • Utilisation des outils de communication et de collaboration

L'ENT propose un ensemble d'outils dédiés à la communication et au travail collaboratif. LEO met notamment à disposition des utilisateurs une adresse de messagerie électronique interne. L'utilisation de la messagerie est réservée aux activités prévues dans le cadre éducatif et s'effectue sans surveillance ou contrôle éditorial.

L'établissement ne peut, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.

L'ENT LEO propose par ailleurs un ensemble d'outils permettant une production éditoriale individuelle ou partagée (profil, espace documentaire, forum, blog...). Chaque utilisateur s'engage à être attentif à la pertinence et à la convenance des informations diffusées au sein de ces espaces. L'utilisateur est responsable du contenu qu'il a créé dans le respect des règles évoquées ci-dessus. Toute personne estimant qu'un contenu est diffamatoire à son égard ou lui porte préjudice peut demander son retrait au gestionnaire du contenu.

Dans tous les cas, le fournisseur du service ENT et la Région ne sauraient être tenus responsables des contenus publiés par l'établissement ou chacun de ses utilisateurs.

Article 5 • Contrôles et responsabilité

La loi oblige à journaliser les accès à l'ENT, c'est-à-dire à garder des traces de l'activité. En cas de dysfonctionnement ou d'infraction, ces données sont susceptibles d'être analysées.

La responsabilité de la Région ne saurait être engagée en raison des nuisances ou dommages inhérents à l'usage du réseau internet, tels que rupture de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques ou tout fait qualifié de force majeure par les tribunaux.

La Région ne pourra en aucun cas, même si sa responsabilité était engagée, être tenue d'indemniser des dommages indirects.

La Région n'assumera aucune responsabilité dans le cas où le contenu de l'ENT pourrait renvoyer, par des liens hypertextes, vers des sites contrevenant aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La responsabilité de la Région ne peut être mise en cause que pour une faute volontaire prouvée de sa part comme le maintien d'un contenu manifestement illicite après avoir reçu une notification en bonne et due forme.

Article 6 • Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont placées sous la responsabilité du chef d'établissement. L'établissement a déclaré l'ENT auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

L'utilisateur peut exercer auprès du chef d'établissement son droit d'accès aux données nominatives le concernant et éventuellement les faire rectifier (loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Article 7 • Non-respect des règles

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation et s'engage à les respecter, sous peine de restriction d'accès.

Les conditions générales d'utilisation ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par celles-ci pourra donner lieu à d'éventuelles sanctions disciplinaires prévues dans les règlements en vigueur des autorités administratives et de l'établissement, et/ou à des sanctions pénales prévues par les lois en vigueur.